

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 1 de 8

1. Identification**Identificateur de produit**

VITA CERAMICS ETCH

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	VITA Zahnfabrik H.Rauter GmbH & Co.KG	
Rue:	Spitalgasse 3	
Lieu:	D-79713 Bad Säckingen	
Boîte postale:	1338	
	D-79704 Bad Säckingen	
Téléphone:	+49(0)7761-562-0	Téléfax: +49(0)7761-562-299
e-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Interlocuteur:	regulatory affairs	
e-mail:	info@vita-zahnfabrik.com	
Internet:	www.vita-zahnfabrik.com	
Service responsable:	Regulatory Affairs	

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence:

+49-(0)761-19240

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Toxicité aiguë: Acute Tox. 2 (dermique)
Toxicité aiguë: Acute Tox. 3 (par voie orale)
Toxicité aiguë: Acute Tox. 4 (par inhalation)
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Skin Corr. 1A
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

Toxique en cas d'ingestion.
Mortel par contact cutané.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Nocif par inhalation.

Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 2 de 8

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Garder sous clef.

Autres dangers

Aucune information disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
7664-93-9	Acide sulfurique ... %	5 - < 10% (*)
7664-39-3	acide fluorhydrique	1 - < 5% (*)
64-17-5	alcool éthylique	1 - < 5% (*)

(*) La concentration réelle est retenue en tant que secret industriel.

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire. EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Appeler immédiatement un médecin. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Solution de gluconate de calcium Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/. Solution de gluconate de calcium

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune information disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Dangers spécifiques du produit dangereux

Non inflammable.

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 3 de 8

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.
Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Autres informations**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle****Contrôles de l'exposition**

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 4 de 8

**Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCL Dermatril P
Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 480 min

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:

Couleur: rouge clair
Odeur: caractéristique

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C

Inflammabilité

solide/liquide: non applicable
gaz: non applicable

Dangers d'explosion

Le produit n'est pas: Explosif.

Température d'inflammation spontanée

solide: non applicable
gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé
pH-Valeur: 2,0

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé
Tension de vapeur: <=1100 hPa
(à 50 °C)
Densité: 1,06000 g/cm³

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 5 de 8

Densité de vapeur relative:

non déterminé

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Propriétés comburantes

Non comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides:

1,5 %

Taux d'évaporation:

non déterminé

Information supplémentaire**10. Stabilité et réactivité****Réactivité**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Risque de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

Conditions à éviter

aucune/aucun

Matériaux incompatibles

Aucune information disponible.

Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Mortel par contact cutané.

Toxique en cas d'ingestion.

Nocif par inhalation.

ETAmél calculé

ATE (orale) 104,2 mg/kg; ATE (cutanée) 104,2 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) 10,42 mg/l; ATE (inhalation aérosol) 1,042 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7664-39-3	acide fluorhydrique				
	orale	ATE 5 mg/kg			
	cutanée	ATE 5 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0.5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0.05 mg/l			
64-17-5	alcool éthylique				
	cutanée	DL50 7060 mg/kg			

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 6 de 8

Irritation et corrosivité

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Provoque de graves lésions des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Le produit n'est pas: Écotoxique.

Persistance et dégradation

Le produit n'a pas été testé.

Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

13. Données sur l'élimination**Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Déchet dangereux au sens de la directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets) Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

14. Informations relatives au transport**Transport maritime (IMDG)****Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2922

Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Wasser)

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 7 de 8

Classe(s) de danger relative au transport:

8

Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8+6.1



Dispositions spéciales:

274

Quantité limitée (LQ):

1 L

Quantité exceptée:

E2

EmS:

F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**Numéro ONU ou numéro d'identification:**

UN 2922

Désignation officielle de transport de l'ONU:

CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Wasser)

Classe(s) de danger relative au transport:

8

Groupe d'emballage:

II

Étiquettes:

8+6.1



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

Passenger LQ:

Y840

Quantité exceptée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 855

IATA-Quantité maximale (cargo): 30 L

Risques pour l'EnvironnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****16. Autres informations****Abréviations et acronymes**ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

Fiche de données de sécurité

conforme au SIMDUT

VITA CERAMICS ETCH

Date de révision:

Code du produit: 019

Page 8 de 8

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

ICAO: International Civil Aviation Organization

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)